



# ÉDITION DE L'EST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

**GARDE CÔTE CANADIENNE**

AVIS

**500 à 581**

**SOMMAIRE**

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 7
Partie II Corrections aux cartes .....	18 à 29
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Nant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	31 à 33
Partie V Corrections aux Livres des feux, des boués et des signaux de brume .....	55 à 63

Direction générale des Services à  
navigation maritime  
Aides Maritimes

**PAPIER RECYCLÉ**

Internet: <http://www.notmar.com>

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines est un grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

Le Service hydrographique du Canada analyse conjointement l'impact de ces changements et prépare un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

#### **Terre-Neuve**

Centre SCTM - St. John's  
Téléphone: (709) 772-2083  
Facs: (709) 772-6285

#### **Maritimes**

Centre Régional des Opérations des Maritimes  
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633  
Téléphone: (902) 426-6030  
Facs: (902) 426-6334  
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>  
Courriel électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

#### **Centre & Arctique**

Centre SCTM - Sarnia  
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237  
Téléphone: (519) 337-6360  
Facs: (519) 337-2498

#### **Laurentienne**

GC\SO\COR  
Avis écrits  
Téléphone: (418) 648-5410  
Facs: (418) 648-7244  
Courriel électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

#### **Pacifique**

Centre régional d'information maritime - Vancouver  
Téléphone: (604) 666-6011  
Facs: (604) 666-8453

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

sont des relevements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000°(Nord) à 359°

des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisés pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiqués dans la titre de la carte.

**Les références** sont rapportés au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf

**Renseignement d'origine canadienne** - Une étoile (\*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

**Les distances** peuvent être calculés de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigés à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) cartes touchés par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publié dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncés dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apporté aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une**

### Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion

l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être envoyées à l'administration par la formule de suggestion insérée à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page iii de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis N° 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est publiée dans l'*Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

## SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS d'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoporté à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio de navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée de 30 jours, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une

<b>Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1</b>					
<b>Nom de la station</b>	<b>Numéros d'identité des stations de référence</b>	<b>Identité de la station DGPS</b>	<b>Pos. géogr. Latitude Longitude</b>	<b>Fréquence [khz]</b>	<b>Bits/sec.</b>
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 33 W	315	200
Richmond C.-B.	304,305	907	49 11 N 123 07 W	320	200
Sandspit C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 W	300	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
Warton ON	310,311	918	44 45 N 81 07 W	286	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 19 W	296	200

**Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1**

<b>Nom de la station</b>	<b>Numéros d'identité des stations de référence</b>	<b>Identité de la station DGPS</b>	<b>Pos. géogr. Latitude Longitude</b>	<b>Fréquence [khz]</b>	<b>Bits/sec.</b>
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 49 N 71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup QUÉ	318,319	926	47 46 N 69 36 W	300	200
Moisie QUÉ	320,321	925	50 12 N 66 07 W	313	200
Partridge Island N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 W	295	200
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 48 W	319	200
Western Head N.-É	334,335	935	43 59 N 64 39 W	312	200
Fox Island N.-É	336,337	934	45 20 N 61 05 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 46 N 53 11 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 W	290	200
Cape Norman T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 W	310	200

## ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998. Le rendement sera soumis à un programme de validation rigoureux tout au long de 1998. Les stations seront ensuite déclarées en état de service entièrement opérationnel (SEO). Nous rappelons aux navigateurs d'utiliser le service DGPS avec prudence tant que son état SEO n'aura

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement "utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant être évitées si l'équipement est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé

ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS.

## Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet,

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant une annonce sera faite en mars 1999. Le service entièrement opérationnel DGPS doit respecter les normes des niveaux de service annoncés et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrirez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante : Directeur des Aides maritimes, Pêches et Océans Canada, 200 rue Kent, No de poste 5130, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

## CHANGEMENT DE DATE DU GPS EN AOÛT 1999

Le système de positionnement global (GPS) comptabilise le temps en utilisant un chiffre pour chaque semaine de service et totalise les secondes à l'intérieur de chaque semaine numérique. Il comptabilise les semaines à partir de minuit (0000) la nuit du 5 janvier 1980 ou le matin du 6 janvier 1980 (UTC), et il incrémente son compte de 1 par semaine depuis lors. La semaine aussi bien que les secondes sont diffusées dans le cadre du message GPS fourni par les satellites, et elles sont utilisées par les récepteurs dans leurs calculs. Le champ de ce message indiquant le numéro de semaine du GPS est limité à 1024, ce qui signifie que, à la fin de la semaine 1023, le champ du numéro de la semaine passe de 1023 à 0. Cela se produira à minuit dans la nuit du 21-22 août 1999. Le 22 août 1999, bon nombre de récepteurs GPS indiqueront le 6 janvier 1980, au lieu d'avoir été préparés.

En raison de ce changement, car les satellites ne feront que diffuser le nouveau numéro de semaine. L'incidence sur votre appareil GPS dépendra de la marque et du modèle de récepteur que vous utilisez. Il est possible que certains récepteurs affichent simplement de l'information de date inexacte, mais que d'autres calculent aussi de l'information de navigation incorrecte ou cessent de donner de l'information de position. S'il n'a pas été tenu compte du changement de date au moment de la conception et de la fabrication de votre récepteur GPS, des problèmes pourraient se poser. Certains appareils exigeront une mise à niveau du logiciel. Les navigateurs sont invités à informer auprès de leur fournisseur afin de connaître le comportement de leur récepteur lors du changement de date du GPS.

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

**User informations / Renseignements sur l'utilisateur**

Vessel name / Nom du navire: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_  
 Vessel position at the beginning of the anomaly /  
 Position du navire au début de l'anomalie : \_\_\_\_\_  
 Vessel position at the end of the anomaly /  
 Position du navire à la fin de l'anomalie : \_\_\_\_\_

**Anomaly report / Rapport d'anomalie**

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: \_\_\_\_\_ Duration / Durée: \_\_\_\_\_  
 Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: \_\_\_\_\_  
 DGPS site using / Station DGPS utilisée Freq.: \_\_\_\_\_ kHz SS: \_\_\_\_\_ dB SNR: \_\_\_\_\_ dB  
 DOP Geometry / Géométrie DOP : \_\_\_\_\_  
 User receiver operates correctly with other DGPS sites? /  
 Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS? Yes/ Oui \_\_\_\_\_  
 No / Non \_\_\_\_\_  
 Comments / Commentaires: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: \_\_\_\_\_  
 Phone / Téléphone : \_\_\_\_\_

**Weather conditions / Conditions météo**

Winds / Vents : Direction: \_\_\_\_\_ Speed / Vitesse: \_\_\_\_\_ KTS  
 Temp. °C: \_\_\_\_\_ VIS: \_\_\_\_\_ N.M.  
 Sea State / État de la mer : \_\_\_\_\_  
 Bearing and range to electrical storm /  
 Direction et distance de l'orage : \_\_\_\_\_  
 Time of the storm / Heure de l'orage: \_\_\_\_\_ UTC

**Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:**

**User equipment informations / Renseignements sur l'équipement**

GPS receiver / Récepteur GPS Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
 DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS Make / Fabricant : \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
 Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
 DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
 If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:  
 ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
 Radar image interfaced / Image radar intégrée: Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
 Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
 Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou évaluation : \_\_\_\_\_

**This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:**

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes  
 200 rue Kent, 5<sup>ème</sup> étage  
 No de poste 5130  
 Ottawa, Ontario  
 K1A 0E6

**Canada**

**Legend / Légende**

**Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.  
 La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de boué, etc.

**KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

**N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

**Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

**SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en déibel .

**SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en déibel .

**DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

**SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .



# AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

## Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sûr, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les boués à énergie solaire; on limitera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou supprimées.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à encourager chaque usager de s'adapter aux changements.

### 1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses boués lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure limite le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à leur valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

## 2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des boués ainsi que la conversion de quelques boués lumineuses en bouées sonores lumineuses qui seront dotés de matériau réfléchissant.

## 3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

## NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations métrologiques qui

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que la croissance de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en œuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et amateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner

## RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basé sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation

A1C 5X1

.-N.

## RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basé sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système et permettront de maintenir un service sécuritaire au coût le plus bas.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de boués lumineuses et boués non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant régional Aides à la navigation  
C.P. 1000, Dartmouth, N-É  
B2Y 3Z8  
Téléphone: (902) 426-3151

## RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basé sur la des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies compléteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 97/98 et des hypothèses de réduction de service envisagés d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1999/2000 Suite à ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS
1) Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2 a) Réduction de service sur 25% (79 boués lumineux enlevés et 75 converties en espars non-lumineuses) des boués du chenal commercial.	<b>converties</b>	<b>19 boués à convertir (non lumineux)</b>	nil
2 b) Réduction de service sur 5% (29 boués lumineux converties en espars non-lumineuses) des boués du chenal commercial.	nil	29	29
3) Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	<b>8 et un site ne sera plus abandonné</b>	<b>3</b>	nil
4) Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usages uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signaux de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	<b>6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)</b>	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	<b>5 (dont deux signaux de brume)</b>	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,  
101 boulevard Champlain, Québec (QUÉ) G1K 7Y7

## RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités à continuer de lire et de surveiller les Avis de navigation et les Avis aux navigateurs pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - [www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm](http://www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm) - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes  
Région du Centre et de l'Arctique  
201 Front Street North, suite 703  
Sarnia (Ontario) N7T 8B1  
N<sup>os</sup> de téléphone :  
(519) 383-1859  
(519) 383-1861  
N<sup>o</sup> de télécopieur :  
(519) 383-1989

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

### CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,  
Garde côtière canadienne,  
Ministère des Pêches  
Ottawa, Ontario,  
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037  
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

#### ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) \_\_\_\_\_

AJOUTER \_\_\_\_\_ MODIFIER \_\_\_\_\_ RETIRER \_\_\_\_\_ QUANTITÉ \_\_\_\_\_

ANCIENNE ADRESSE	
NOM.....	.....
ADRESSE.....	APP.....
VILLE .....	CODE POSTAL .....
PROVINCE.....	PAYS .....
NOUVELLE ADRESSE	
NOM.....	.....
ADRESSE.....	APP. ....
VILLE.....	CODE POSTAL.....
PROVINCE.....	PAYS.....

N<sup>o</sup> d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

## NATIONALE

<b>CANADA</b> - Modifications aux Exigences réglementaires relatives aux zones de services du .....	580	4
- Modifications aux Exigences réglementaires relatives aux zones de services du .....	578	4
<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA</b> - Carte marine.....	519	1
- Liste des cartes non-corrigés à main .....	522	3
- Liste des cartes corrigés à main pour lesquelles des listes de corrections sont disponibles.....	521	2
- Cartes électroniques de navigation matricielles.....	579	1

## TERRE-NEUVE

<b>CÔTE DU LABRADOR</b> - GOOSE BAY - HAMILTON RIVER - Câble sous-marin.....	541	9
- INDIAN TICKLE ET TOOLE ROCK - À L'EST DE QUEER ISLAND - .....	515	6,7
<b>LABRADOR</b> - DAVIS INLET À SENIARTLIT ISLANDS - Modification à carte.....	508	10
- FARMYARD ISLANDS À KASIKSALIK ISLAND - Feux.....	500	8,9
- LAKE MELVILLE - Boué et feu.....	569	9
- MER DU LABRADOR - SADDLE BANK - Boué.....	566	6
- SOUTH DUCK ISLANDS - Boué.....	513	8
- ST. LEWIS SOUND - Boués et feux.....	517	7
- DENBIGH ISLAND - Annexes graphiques.....	546	7
<b>TERRE-NEUVE</b> - BAIE DES EXPLOITS - Boué et feu.....	572	6
<b>TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST</b> - BAIE VERTE - THE SISTERS - Boué.....	573	8
- ST. ANTHONYS HARBOUR - Boués.....	518	6
<b>TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST</b> - BONAVISTA BAY - MORRIS CHANNEL ET INDIAN ARM - Boués.....	543	5
- CONCEPTION BAY - Modification à carte.....	539	5
- EAST BAY - Zone de mouillage.....	544	5

## MARITIMES

<b>BAIE DE FUNDY</b> - MINAS CHANNEL - ÎLE HAUTE - Feu.....	561	16
- PASSAMAQUODDY BAY - ST. ANDREWS - Feu à être supprimé.....	581(P)	4
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST</b> - APPROCHES DU PORT D'HALIFAX – Câbles sous-marins.....	568	11
- BRAS D'OR LAKE - Boué.....	504	10
- CAPE ST. MARYS - SUD-EST DE WALTER ISLAND - Boué.....	553	10,11
- PENNANT POINT - Boué.....	555	12
- Câble sous-marin.....	562	12,13
- SABLE ISLAND - Plate-formes de production.....	550	9,10
- SHIP HARBOUR - Boués.....	564	11
- ST. MARGARET'S BAY - Boués.....	560	12



## MARITIMES (suite)

<b>NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST</b> - ST. MARGARET'S BAY - Câble sous-marin.....	567	12
- Zones de pratique de tir et d'exercices.....	512	16

## GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT

<b>FLEUVE SAINT-LAURENT</b> - BAIE VERTE - Feu supprimé temporairement.....	510(T)	17
- Modification à la carte.....	509	17,18
- CAP-À-L'AIGLE - Profondeurs moindres.....	542	18
- CONTRECOEUR - ÎLE SAINTE-THÉRÈSE - Câbles sous-marins abandonnés.....	502(P)	20
- ÎLE AUX COUDRES - Câbles sous-marins.....	575(P)	18,19
- ÎLE AUX COUDRES - Câbles sous-marins.....	576	19
- LÉVIS - Prise d'eau et caisson.....	511	19
- MATANE - Profondeurs moindres.....	563	17
- MOISIE - Missaire et caisson.....	570(P)	16,17
- SOREL - Annexe graphique.....	506	20
<b>GOLFE DU SAINT-LAURENT</b> - BAIE DES CHALEURS - CHANDLER - Profondeurs moindres..	547	15
- Profondeurs moindres.....	551(P)	14,15
- BAIE DES CHALEURS - RUISSEAU LEBLANC - Feu.....	554(P)	16
- BAIE DE GASPÉ ANSE BRILLANT - Boué.....	552	13
- ÎLE D'ANTICOSTI - Appareils scientifiques mouillés temporairement.....	549(T)	10
- L'ANSE AU CLAIR - Boué.....	548	8
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, CÔTE OUEST</b> - HOWARDS COVE - Signal de brume.....	503	13
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b> - DÉROIT DE NORTHUMBERLAND - KOUCHIBOUGUAC RIVER - Câble sous-marin.....	524	15,16
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK, CÔTE NORD-EST</b> - LAMÈQUE - Annexe graphique.....	540	13,14
<b>QUÉBEC</b> - LAC MEMPHRÉ - MAGOG - ÎLES LES TROIS SOEURS - Roche dangereuse.....	514	19,20

## CENTRALE

<b>FLEUVE SAINT-LAURENT</b> - ÎLE TEKAKWITHA - Brise-lames.....	545	20
<b>LAC ÉRIÉ</b> Pipelines.....	528	23,24
<b>LAC HURON - BAIE GEORGIENNE</b> - Résultats d'un levé.....	571	23
- THE WATCHERS - WATCHERS REEF - Boué.....	535	22,23
<b>LAC ONTARIO</b> - PORT DE TORONTO - INNER HARBOUR - Profondeurs.....	534	22
<b>ONTARIO</b> - RIDEAU WATERWAY - Balises de jour et boué.....	526	21,22
- VOIE D'EAU RIDEAU - KARS - Marina.....	530	21
<b>VOIE D'EAU TRENT-SEVERN</b> - LINDSAY - Boué.....	529	22
<b>VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT</b> - CANAL DE BEAUHARNOIS - Boué lumineuse.....	527	21
- WHALEBACK SHOAL - COLE BAY - Feu.....	532	21

## ARCTIQUE

<b>MANITOBA</b> - LAC WINNIPEG - RED RIVER - Entretien du dragage.....	577(P)	4
--	--------	---

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
LC 1221	570(P)	16,17	LC 4001 (Int. 404)	550	9,10	LC 4486	554(P)	16
1233	575(P)	18,19	LC 4003	550	9,10	4514	518	6
LC 1234	542 576	18 19	LC 4006	550	9,10	4521	573	8
LC 1236	509 510(T) 563	17,18 17 17	LC 4010	561	16	4595	572	6
1317	511 519	19 1	LC 4013	550 564	9,10 11	4596	572	6
1338	502(P) 506	20 20	LC 4023	503	13	LC 4700	500	8,9
1339	502(P)	20	LC 4025	549(T)	10	4701	517 546	7 7
1361	514	19,20	LC 4045	550	9,10	4703	515 566	6,7 6
1409	545	20	LC 4098	550	9,10	4728	541 569	9 9
1410	545	20	LC 4099	550	9,10	4730	500	8,9
1411	527	21	LC 4227	564	11	4744	566	6
1435	532	21	LC 4230	512	16	4745	515	6,7
1436	532	21	LC 4234	553	10,11	LC 4831	544	5
1512	526 530	21,22 21	LC 4236	564	11	LC 4847	539	5
2026	529	22	LC 4237 (Int. 4631)	568	11	4849	539	5
2085	534	22	4279	504	10	4855	543	5
LC 2121	528	23,24	LC 4320	555 560 562 564	12 12 12,13 11	4865	572	6
LC 2122	528	23,24	LC 4385	555	12	LC 4906	503 524	13 15,16
2239	535	22,23	4386	560 567	12 12	4920	540	13,14
2289	535 571	22,23 23	4470	548	8	4921	547 551(P)	15 14,15
4000	550	9,10	LC 4485	552	13	LC 5001 (Int. 405)	500	8,9

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
LC 5023	500	8,9						
LC 5030	517	7						
5031	517	7						
5048	500	8,9						
5049	508	10						
5133	566	6						
5135	513	8						
5143	569	9						
LC 8007	550 564	9,10 11						

**\*519 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

CARTE	TITRE & MATIERES	EHELLE	PUBLIEE	CAT #	PRIX
-------	------------------	--------	---------	-------	------

**1. Nouvelles éditions.**ST. LAWRENCE RIVER/FLEUVE SAINT-LAURENT

1317	Sault-au-Cochon à Québec	1:50 000	15 jan./99	1	\$20.00
------	--------------------------	----------	------------	---	---------

NOTA: Cette carte est touché par l'Avis 240(P)/94 et 511/99.

(AMA8035-10-35)

(DFO-H99-066)

**\*579 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation matricielles.**

Nota:

- (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de Nautical Data International Inc.  
B.P. 127, Station C  
St. John's, Terre-Neuve  
A1C 5H5  
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634  
Télécopieur: 709-576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse

CARTE	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉ	PRIX
-------	------------------	--------	------

**1. Nouvelle cartes.**Rainy Lake/Lac à la Pluie

6106R/M	Northwest Bay to Ash Bay	21 juin/91	Voir Nota (2)
---------	--------------------------	------------	---------------

6107R/M	Hostess Island to Devils Cascade	10 juin/83	Voir Nota (2)
---------	----------------------------------	------------	---------------

Lake of the Woods/Lac des Bois

6201R/M	Lake of the Woods	22 nov./91	Voir Nota (2)
---------	-------------------	------------	---------------

6206R/M	Seven Sisters Falls to Slave Falls	06 oct./95	Voir Nota (2)
---------	------------------------------------	------------	---------------

6209R/M	Brereton Lake	04 sept./70	Voir Nota (2)
---------	---------------	-------------	---------------

Rainy Lake/Lac à la Pluie

6247R/M	Wightman Point to Whiskey Jack Portage		Voir Nota (2)
---------	--	--	---------------

6285R/M Eaglenest Lake to/àWhitedog Dam 03 juin/88 Voir Nota  
(2)

---

2. Nouvelle édition.

---

St. Lawrence River/Fleuve Saint-Laurent

1236R/M Pointe des Monts aux/to Escoumins 25 sept./98 Voir Nota  
(2)

---

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-065)

**\*521 CARTES DE SERVICE HYDROG RAPHIQUE DU CANADA - Liste des cartes corrigées à la main pour lesquelles des listes de corrections sont disponibles.**

Référence: Avis 501/98.

La présente est une liste de cartes, lesquelles, après la date de leur publication, sont corrigées à la main d'après les renseignements publiés dans les Avis aux navigateurs et pour lesquelles des listes de corrections sont disponibles.

Carte	Édition	Carte	Édition	Carte	Édition	Carte	Édition
1310	1998	2053	1985	2218	1984	2291	1981
1338	1984	2054	1985	2221	1984	2292	1989
1339	1983	L/C 2058	1989	2222	1984	2293	1975
1409	1997	2059	1998	2223	1984	2294	1989
1410	1987	L/C 2060	1985	2225	1991	2297	1975
1411	1984	2061	Annulé	2226	1991	2298	1975
1412	1984	L/C 2064	1989	L/C 2228	1990	2299 (2252)	1983
1413	1987	2067	1985	2235	1987	L/C 2300	1998
1414	1984	2069	1983	2239	1985	L/C 2301	1991
1434	1996	2070	1983	L/C 2243	1985	L/C 2302	1985
1435	1995	L/C 2077	1995	L/C 2244	1987	2303	1971
1436	1993	2085	1990	L/C 2245	1986	2304	1973
1437	1993	L/C 2100	1987	2250	1986	2305	1971
1438	1995	L/C 2110	1998	2251	1986	2306	1975
1439	1991	L/C 2120	1998	2257	1984	2307	1972
L/C 2000	1998	L/C 2121	1987	2258	1989	2308	1973
2006	1987	L/C 2122	1991	2259	1974	L/C 2309	1988
2007	1982	L/C 2123	1993	2268	1989	2310	1972
2017	1990	2165	1991	2273	1975	2311	1972
2018	1990	2181	1989	2274	1990	2312	1987
2042	1994	L/C 2200	1987	2282	1988	2313	1971
2043	1973	L/C 2201	1998	L/C 2284	1989	2314	1986
2049	1985	2213	1995	2286	1983	2315	1988
2050	1985	2215	1994	2289	1987	2318	1982

Des exemplaires des Avis aux navigateurs qui ont été publiés depuis l'édition indiquée sont disponibles pour les cartes susmentionnées. On peut se les procurer en écrivant à l'Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-044)

**\*522 CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Liste des cartes non-corrigées à la main.**

Référence: Avis 502/98.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes.

1350	2028	3056	6038	6217	6281	6408	6431
1351	2029	3057	6050	6218	6285	6409	6432
1361	2044	3058	6100	6240	6286	6410	6433
1400	2048	3061	6101	6241	6287	6411	6434
1509	2055	3062	6105	6242	6301	6412	6435
1510	2086	3080	6106	6243	6302	6413	6436
1512	2140	3311	6107	6247	6310	6414	6437
1513	2202	3312	6108	6248	6311	6415	6438
1514	2203	3313	6109	6249	6321	6416	6439
1515	2204	3488	6110	6251	6322	6417	6440
1550	2205	3489	6111	6258	6341	6418	6441
1551	2206	4141	6112	6259	6354	6419	6445
1552	2212	4142	6201	6260	6355	6420	6451
1553	2214	4145	6205	6263	6356	6421	6452
1554	2260	6021	6206	6264	6357	6422	6453
1555	2261	6022	6207	6267	6358	6423	6454
2011	2266	6023	6209	6268	6359	6424	6455
2021	2267	6026	6211	6269	6360	6425	6505
2022	2400	6028	6212	6270	6368	6426	6506
2023	3050	6030	6213	6271	6369	6427	6730
2024	3052	6035	6214	6272	6370	6428	C-4
2025	3053	6036	6215	6273	6371	6429	
2026	3055	6037	6216	6274	6390	6430	

Les Avis aux navigateurs pour la correction de celles-ci seront quand même publiés et il incombera aux navigateurs de corriger leurs propres cartes.

Des nouveaux tirages de ces cartes sont publiés périodiquement de façon qu'elles soient à jour d'après les

On peut se procurer des exemplaires des Avis aux navigateurs pour les cartes non-corrigées à la main en écrivant à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-045)

**\*578 CANADA – Modifications aux Exigences réglementaires relatives aux zones de services du**

Entré en vigueur le 1er avril, 1999

1. Tableau 1

Item 17: colonne 1: Rayer "Vancouver Traffic" et remplacer par "Victoria Traffic"

Item 18: colonne 1: Rayer "Vancouver Traffic" et remplacer par "Victoria Traffic"

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-042)

**\*580 CANADA - Modifications aux Exigences réglementaires relatives aux zones de services du**

Entré en vigueur le 1er janvier 1999.

## 1. Tableau 2

Item 7: Colonne 4: Rayer et remplacer par "4703'21".1 N 5420'17".9 W"

Item 15: Rayer

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-043)

**\*577 MANITOBA - LAC WINNIPEG - RED RIVER - Entretien du dragage.**

La Garde côtière Canadienne terminera l'entretien du dragage sur Red River et le lac Winnipeg à la fin de la saison 1999. Vous êtes priés de présenter vos réponses ou questions à Paul Herage, Garde côtière Canadienne, Téléphone (519)383-1874, Facs: (519)383-1994.

(AMA8035-10-15)

(GCC-C99-001)

**\*581 BAIE DE FUNDY - PASSAMAQUODDY BAY - ST. ANDREWS - Feu à être supprimé.**

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

Carte 4332

Le feu du quai de St. Andrews (L.F. 63.5) (4504'16"6 N 6703'20" W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis au Surintendant, Services à la navigation maritime, Garde côtière canadienne - Zone de Fundy, B.P. 7730, Station A, Saint-Jean, N-B., E2L 4X6, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner d'appui les renseignements ayant trait à la sécurité au commerce et au bien public.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F99-006)

**\*539 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - CONCEPTION BAY - Modification à la carte.**

Cartes (Dernière correction) - 4849(Plan, Harbour Grace and/et Carbonear)(NAD 83)(1)(2155/98) –  
L/C 4847(NAD 83)(1)(2149/98)

Référence: Avis 2149/98.

Sur certains exemplaires.

1. Remplacer la boué à spar lumineuse rouge CG7 par une 4740'28" N 5314'27".5 W  
boué à spar lumineuse verte FI G, marqué CG7

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4847R/M, 4849R/M, 76120(4847), 76121(4847), 76122(4847), 76123(4847), 76124(4847), 76310(4849), 76398(4849), 76405(4849), 76408(4849), 76415(4849) et 76416(4849). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-046)

**\*543 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - BONAVISTA BAY - MORRIS C HANNEL ET INDIAN ARM - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 4855(NAD 83)(1-3)(2113/98)

1. Porter une boué à spar rouge, marqué JR4 4843'14".1 N 5347'01".3 W
2. une boué à spar verte, marqué JS1 48 27 19 N 53 33 06.8 W
3. une boué à spar rouge, marqué JS2 48 27 16.9 N 53 33 09.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 76338(4855). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-069)

**\*544 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - EAST BAY - Zone de mouillage.**

Carte (Dernière correction) - LC 4831(NAD 83)(1)(1912/98)

1. Rayer le mouillage sans limites définies 4735'30" N 5450'42" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4831R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-030)



**\*572 TERRE-NEUVE – BAIE DES EXPLOITS - Bouée et feu.**

Cartes (Dernière correction) - 4595(1)(2164/98) - 4596(1)(365/96) - 4865(NAD 83)(2,3)  
(Nouvelle carte, janv./98)

- |           |  |                           |
|-----------|--|---------------------------|
| 1. Porter | une bouée à spar lumineuse rouge FI R, marqué DBE4 | 4921'36".8 N 5504'13".3 W |
| 2.        | une bouée à spar lumineuse rouge FI R, marqué DBE4 | 49 21 29.3 N 55 04 40.9 W |
| 3.        | un feu FI G  | 49 16 23.9 N 55 00 01 W   |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4595R/M, 4596R/M et 4865R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2; 7-2)

(GCC-N98-375,383, MPO-H99-056)

**\*518 TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST - ST. ANTHONYS HARBOUR - Bou**

Carte (Dernière correction) - 4514(Cartouche, St. Anthony Harbour)(NAD 27)(1-3)(262/97) –  
4514(NAD 27)(1-3)(262/97)

- |           |                                     |                           |
|-----------|-------------------------------------|---------------------------|
| 1. Porter | une bouée à spar verte, marqué KA1  | 5122'02".4 N 5534'54".6 W |
| 2.        | une bouée à spar lumineuse rouge FI | 51 21 57.6 N 55 34 46.8 W |
| 3.        | une bouée à spar lumineuse rouge Q  | 51 22 04.5 N 55 35 00.6 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4514R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-201-203, MPO-A98-065)

**\*566 TERRE-NEUVE - LABRADOR – MER DU LABRADOR - SADDLE BANK - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 4744(NAD 27)(1)(159/99) - 5133(1)(1344/98) - 4703(NAD 27)(1)(515/99)

- |           |   |                       |
|-----------|---|-----------------------|
| 1. Porter | une bouée charpente lumineuse de danger isolé BRB FI(2) 10s, marqué NBT | 5325'18" N 5542'54" W |
|-----------|---|-----------------------|

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-118, MPO-H99-052)

**\*515 CÔTE DU LABRADOR - INDIAN TICKLE ET TOOLE ROCK - À L'EST DE QUEER ISLAND -**

Cartes (Dernière correction) - 4745(NAD 27)(1-4)(159/99) - 4703(NAD 27)(1-4)(159/99)

- |              |  |                       |
|--------------|--|-----------------------|
| 1. Porter    | une boué lumineuse rouge FI R,<br>marqué NB2                         | 5323'48" N 5545'21" W |
| 2.           | une boué àspar lumineuse verte FI                                    | 53 33 33 N 56 00 00 W |
| 3. Remplacer | la boué àspar rouge NTK6 par une<br>boué àspar lumineuse rouge FI R, | 53 33 33 N 55 59 26 W |
| 4.           | la boué àspar rouge NTK2 par une<br>boué àspar lumineuse rouge FI R, | 53 33 02 N 55 58 44 W |

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-233,235,236,248, MPO-A98-066)

**\*546 TERRE-NEUVE - LABRADOR - ST. LEWIS SOUND - DENBIGH ISLAND - Annexes graphiques.**

Carte (Dernière correction) - 4701(1,2)(517/99)

- |           |                               |                              |
|-----------|-------------------------------|------------------------------|
| 1. Coller | l'annexe graphique ci-incluse | 5233'00" N 5548'00" W (env.) |
| 2.        | l'annexe graphique ci-incluse | 52 21 00 N 55 45 00 W (env.) |

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-049)

**\*517 TERRE-NEUVE - LABRADOR - ST. LEWIS SOUND - Bouées et feux.**

Cartes (Dernière correction) - 5031(NAD 83)(1,2,5-8) (1145/98) - 5031(Cartouche, Battle Harbour) (NAD 83)(3) (1145/98) - 5031(Cartouche, Caribou Run)(NAD 83)(4)(1145/98) - LC 5030(NAD 83) (4-6)(1711/98) - 4701(9,10)(1145/98)

- |           |  |                           |
|-----------|--|---------------------------|
| 1. Porter | une boué àspar lumineuse<br>rouge FI R, marqué NMH2                        | 5218'48" N 5549'00"6 W    |
| 2.        | une boué charpente lumineuse<br>rouge FI R, marqué NS8                     | 52 18 10.2 N 55 46 52 W   |
| 3.        | un feu FI G  | 52 16 40 N 55 35 33 W     |
| 4.        | une boué àspar rouge, marqué<br>NU6  | 52 15 55.2 N 55 39 49.2 W |
| 5.        | une boué charpente lumineuse de<br>danger isolé BRB FI(2) 5s, marqué<br>NS | 52 16 30.6 N 55 42 54.6 W |
| 6.        | un feu FI G  | 52 13 12.6 N 55 36 51.6 W |
| 7.        | un feu FI 19 m   | 52 17 36 N 55 41 03 W     |
| 8.        | un feu FI R  | 52 20 29.5 N 55 44 46 W   |

9. un feu FI G 52 13 10.5 N 55 36 55.5 W  
 10. un feu FI 62 ft 52 17 33 N 55 41 06 W  
 (AMA8035-10-5-2; 7-2) (GCC-N98-253-255,260,261,289,297,298, MPO-H99-041)

**\*573 TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST - BAIE VERT E - THE SISTERS - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 4521(1)(1707/98)

Référence: Avis 1707/98.

1. Remplacer la bouée à spar verte KV3 par une bouée à spar lumineuse verte FI G, 5003'55".8 N 5602'57" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4521R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-328, MPO-H99-057)

**\*548 GOLFE DU SAINT-LAURENT - L'ANSE AU CLAIR - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 4470(1)(1739/98)

1. Porter une bouée charpente lumineuse rouge FI R, marqué ND6 5124'46".8 N 5703'37".2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4470R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-226, MPO-H99-048)

**\*513 TERRE-NEUVE - LABRADOR - SOUTH DUCK ISLANDS - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 5135(NAD 27)(1)(100/99)

1. Porter une bouée charpente lumineuse verte FI G, marqué HD3 5413'27" N 5721'36".5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 76219(5135). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-293)(MPO-H99-040)

**\*500 TERRE-NEUVE - LABRADOR - FARMYARD ISLANDS À UKASIKSALIK ISLAND - Feux.**

Cartes (Dernière correction) - 5048(NAD 83)(1-3)(2331/98) - 5048(Cartouche, Windy Tickle)  
(NAD 83)(1)(2331/98) - LC 5023(NAD 83)(3)(2331/98) - 4730(4)(2331/98) - LC 4700(5)(675/97) -  
LC 5001(Int. 405)(NAD 27)(6,7)(Nouvelle é., nov./94)

1. Porter	un feu FI	55°46'36" N 60°19'42" W
2.	un feu FI	55 56 24 N 60 45 00 W
3.	un feu FI 3s 54m 6M	55 49 27 N 59 54 06 W
4.	un feu FI 3s 177 ft	55 51 45 N 59 55 10 W
5. Porter	un feu FI	55 51 50 N 59 55 30 W
6.	un feu	55 51 00 N 59 57 00 W
7.	Nanuktok (Farmyard) Is	55 48 00 N 59 48 00 W (env.)
(AMA8035-10-7-2)		(GCC-N98-280-282)(MPO-H99-035)

**\*569 TERRE-NEUVE - LABRADOR - LAKE MELVILLE - Bouée et feu.**

Cartes (Dernière correction) - 4728(NAD 27)(1)(541/99) - 5143(1,2)(Nouvelle é., mai/86)

1. Remplacer	la bouée à spar verte H7 par une bouée à spar lumineuse verte FI G,	53°31'20" N 59°57'00" W
2. Porter	un feu FI	53 41 45 N 59 19 10 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 76212(5143), 76213(5143), 76214(5143) et 76215(4728). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2; 7-2) (GCC-N98-250,342, MPO-H99-053)

**\*541 CÔTE DU LABRADOR - GOOSE BAY - HAMILTON RIVER - Câble sous-marin.**

Carte (Dernière correction) - 4728(NAD 27)(1)(Nouvelle é., juin/95)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	53°19'51".5 N 60°11'14".5 W
		et	53 19 08.5 N 60 10 24 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 76215(4728). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35) (MPO-A99-004)

**\*550 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - SABLE ISLAND - Plate-formes de production.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4098(1-3)(741/96) - LC 4099(1)(2153/98) - LC 8007(NAD 27)(1,3)(2153/98) - LC 4013(NAD 27)(1,2)(321/99) - LC 4045(NAD 27)(2,3)(168/99) - LC 4003(NAD 27)(1-3)(1908/98) - LC 4001(Int. 404)(NAD 83)(1-3)(335/99) - LC 4006(NAD 27)(1-3)(1737/98) - 4000(1-3)(1712/98)

- |           |   |                           |
|-----------|---|---------------------------|
| 1. Porter | une plate-forme de production et la légende Thebaud       | 4353'28".2 N 6012'00" W   |
| 2.        | une plate-forme de production et la légende Venture       | 44 01 59.9 N 59 34 57.1 W |
| 3.        | une plate-forme de production et la légende North Triumph | 43 41 56.2 N 59 51 16.4 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4003R/M, 4013R/M, 4045R/M, 4098R/M, 4099R/M, 8007R/M, 76030(4001), 76031(4006), 76090(4045), 76137(4099), 76204(4013), 76289(4098) et 76345(4000). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-015)

**\*504 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - BRAS D'OR LAKE - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 4279(NAD 83)(1)(Nouvelle éd., août/98)

- |          |                              |                           |
|----------|------------------------------|---------------------------|
| 1. Rayer | la boué SADO lumineuse 44131 | 4550'52".3 N 6048'53".8 W |
|----------|------------------------------|---------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4279R/M et 76272(4279). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F98-210)(MPO-H99-037)

**\*549(T) GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLE D'ANTICOSTI - Appareils scientifiques mouillés temporairement.**

Carte (Touché temporairement) - LC 4025(NAD 27)(1)

- |           |  |                           |
|-----------|--|---------------------------|
| 1. Porter | une obstruction avec une profondeur connue de 19 brasses | 4852'33".3 N 6100'32".8 W |
|-----------|--|---------------------------|

NOTA: (1) Il est prévu que ces appareils scientifiques seront enlevés vers la mi-août 1999.  
 (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4025R/M et 79043(4025). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-018)

**\*508 TERRE-NEUVE - LABRADOR - DAVIS INLET À SENIARTLIT ISLANDS - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - 5049(NAD 83)(1)(124/99)

- |             |   |  |
|-------------|---|--|
| 1. Modifier | Adjoining Chart/Carte adjacente<br>4748 pour lire Adjoining Chart/Carte<br>adjacente 5052 | dans le cadre Nord de<br>la carte par 6107'30" W |
|-------------|---|--|

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-038)

**\*553 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - CAPE ST. MARYS – SUD-EST DE WALTER ISLAND**

Carte (Dernière correction) - LC 4234(NAD 83)(1)(324/99)

- |          |                                      |                         |
|----------|--------------------------------------|-------------------------|
| 1. Rayer | la boué à cloche lumineuse verte VH3 | 4503'12".5 N 6148'24" W |
|----------|--------------------------------------|-------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4234R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-6)

(GCC-G98-068, MPO-A98-071)

**\*564 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - SHIP HARBOUR - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4236(NAD 83)(1-4)(470/97) - LC 4320(NAD 83)(1-4)(562/99) – LC 4013(NAD 27)(3,4)(550/99) - LC 4227(NAD 83)(3)(324/99) - LC 8007(NAD 27)(3,4)(550/99)

- |          |   |                         |
|----------|---|-------------------------|
| 1. Rayer | la boué de bifurcation à cloche<br>lumineuse YY | 4440'15" N 6305'28".5 W |
| 2.       | la boué à sifflet lumineuse rouge YT4           | 44 38 57 N 62 59 00 W   |
| 3.       | la boué à sifflet lumineuse rouge Y28           | 44 35 16.5 N 62 49 19 W |
| 4.       | la boué à sifflet lumineuse HH                  | 44 36 03 N 63 09 57 W   |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4013R/M, 4227R/M, 4236R/M, 4320R/M, 8007R/M, 76055(4320), 76061(4227), 76083(4236) et 76204(4013). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F98-123,127,134,135, MPO-A82-098)

**\*568 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST – APPROCHES DU PORT D'HALIFAX - Câbles sous-marins.**

Carte (Dernière correction) - LC 4237(Int. 4631)(1)(Cartouche, Sambro Harbour)(NAD 83)(2)(963/98)

- |           |                     |          |  |
|-----------|---------------------|----------|--|
| 1. Porter | un câble sous-marin | joignant | 4422'58".6 N 6339'14".7 W<br>44 23 24 N 63 36 15.6 W<br>44 24 54 N 63 34 57.6 W<br>44 25 42 N 63 34 39.6 W<br>44 26 49.8 N 63 35 40.2 W<br>44 27 22.8 N 63 36 24 W |
|-----------|---------------------|----------|--|

			44 27 30 N 63 36 54 W
		et	44 27 39.2 N 63 36 59.7 W
2.	un câble sous-marin	joignant	44 26 46 N 63 35 37.8 W
			44 26 49.8 N 63 35 40.2 W
			44 27 22.8 N 63 36 24 W
		et	44 27 24.7 N 63 36 32 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4237R/M, 76009(4237) et 76010(4237). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-094)

**\*555 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - PENNANT POINT - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4385(NAD 83)(1)(465/97) - LC 4320(NAD 83)(1)(963/98)

1. Rayer la boué à sifflet lumineuse rouge A30 4423'57.5" N 6339'45" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4320R/M, 4385R/M, 76055(4320) et 76189(4385). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F98-128, MPO-A98-086)

**\*567 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ST. MARGARET'S BAY - Câble sous-marin.**

Carte (Dernière correction) - 4386(NAD 27)(1)(560/99)

1. Porter un câble sous-marin joignant 4421'25" N 6350'09" W  
et 44 22 03 N 63 45 45 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4386R/M et 76195(4386). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-095)

**\*560 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - ST MARGARET'S BAY - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 4386(NAD 27)(1,2)(813/93) - LC 4320(NAD 83)(1)(555/99)

1. Rayer la boué à cloche lumineuse DA 4428'28" N 6355'47" W

2. la boué à sifflet lumineuse DP 44 32 12 N 64 00 09 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4320R/M, 4386R/M, 76055(4320) et 76195(4386). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F98-124,130, MPO-A98-088)

**\*562 NOUVELLE-ÉCO SSE, CÔTE SUD-EST - PENNANT POINT - Câble sous-marin.**

Carte (Dernière correction) - LC 4320(NAD 83)(1)(560/99)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	4355'00".4 N 6408'27" W
			43 55 45.6 N 64 08 07.8 W
			43 56 27.6 N 64 07 43.8 W
			44 58 36 N 64 07 00 W
			44 00 42 N 64 06 00 W
			44 02 48 N 64 03 00 W
			44 20 00 N 64 00 00 W
			44 23 24 N 63 36 15.6 W
			44 24 54 N 63 34 57.6 W
			44 25 42 N 63 34 39.6 W
			44 26 49.8 N 63 35 40.2 W
			44 27 22.8 N 63 36 24 W
			44 27 30 N 63 36 54 W
		et	44 27 38 N 63 37 00 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4320R/M et 76055(4320). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-093)

**\*552 GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DE GASPÉ - ANSE À BRILLANT - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 4485(NAD 83)(1)(1726/98)

1. Rayer	BELL	4843'41".5 N 6417'04".6 W
----------	------	---------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4485R/M et 79086(4485). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9)

(GCC-L99-005, MPO-Q99-021)

**\*503 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, CÔTE OUEST - HOWARDS COVE - Signal de brume.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4906(NAD 83)(1)(964/98) - LC 4023(NAD 27)(1)(321/99)

1. Rayer	le signal de brume	4644'24".6 N 6422'39".1 W
----------	--------------------	---------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4023R/M, 4906R/M, 76062(4906) et 76286(4023). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès



des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-G98-085)(MPO-H99-036)

**\*540 NOUVEAU-BRUNSWICK, CÔTE NORD-EST - LAMÈQUE - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 4920(Plan, Lamèque)(NAD 83)(1)(Nouvelle é., sept./98)

1. Coller l'annexe graphique ci-incluse 4747'30" N 6439'30" W (env.)

NOTA De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4920R/M et 76264(4920). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-047)

**\*551(P) GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - CHANDLER - Profondeurs moindres.**

Carte (Qui sera touché) - 4921(Cartouche, Quai/Wharf Chandler)(NAD 83)(1-24)

1. Remplacer	6 mètres 6 décimètres par 6 mètres 3	4820'36".8 N 6439'30".9 W
2.	7 mètres 6 décimètres par 7 mètres 1	48 20 35.7 N 64 39 27.7 W
3.	8 mètres 7 décimètres par 8 mètres 4	48 20 33.2 N 64 39 28.1 W
4.	8 mètres par 7 mètres 5 décimètres	48 20 34.7 N 64 39 32.4 W
5. Rayer	9 mètres 5 décimètres	48 20 32.9 N 64 39 34.6 W
6. Remplacer	8 mètres 8 décimètres par 8 mètres 2	48 20 31.6 N 64 39 38.5 W
7.	9 mètres 3 décimètres par 8 mètres 8	48 20 28.3 N 64 39 39.8 W
8. Porter	8 mètres 1 décimètre	48 20 28.8 N 64 39 29.4 W
9. Rayer	9 mètres 5 décimètres	48 20 25.3 N 64 39 37.9 W
10. Porter	9 mètres 1 décimètre	48 20 25.3 N 64 39 38.8 W
11.	8 mètres 3 décimètres	48 20 24.6 N 64 39 37.1 W
12. Rayer	10 mètres 7 décimètres	48 20 23.6 N 64 39 34.1 W
13. Porter	10 mètres 4 décimètres	48 20 23.2 N 64 39 33 W
14. Remplacer	11 mètres 5 décimètres par 11 mètres 1	48 20 22.1 N 64 39 29.9 W

15.	11 mètres par 10 mètres 5 déimètres	48 20 24.9 N 64 39 29.1 W
16. Porter	10 mètres	48 20 27.1 N 64 39 27.8 W
17. Remplacer	10 mètres 2 déimètres par 9 mètres 9	48 20 29.2 N 64 39 26.6 W
18.	10 mètres 6 déimètres par 10 mètres 2	48 20 30.5 N 64 39 22.3 W
19.	11 mètres 3 déimètres par 11 mètres	48 20 26.3 N 64 39 25.7 W
20. Remplacer	12 mètres 1 déimètre par 11 mètres 8	48 20 27.8 N 64 39 21.7 W
21.	12 mètres 6 déimètres par 12 mètres 3	48 20 27.8 N 64 39 15.9 W
22.	12 mètres 2 déimètres par 11 mètres 9	48 20 22.8 N 64 39 24.8 W
23.	12 mètres 7 déimètres par 12 mètres 3	48 20 24.4 N 64 39 20.6 W
24. Modifier	la légende 9.8m (1991) pour lire 9,0m (1999)	48 20 30.1 N 64 39 32.7 W (env.)

- NOTA: (1) Une annexe graphique incorporant les renseignements susmentionné sera disponible à
- (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4921R/M et 79072(4921). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-019)

**\*547 GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - CHANDLER - Profondeurs moindres.**

Carte (Dernière correction) - 4921(Plan, Chandler)(NAD 83)(1-4)(140/99)

1. Porter	8 mètres 3 déimètres	4820'24".6 N 6439'37".1 W
2. Remplacer	12 mètres 2 déimètres par 11 mètres 2	48 20 20.9 N 64 39 33.3 W
3. Porter	10 mètres	48 20 27.1 N 64 39 27.8 W
4. Remplacer	12 mètres 7 déimètres par 12 mètres 2 déimètres	48 20 23.7 N 64 39 22 W

- NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4921R/M et 79071(4921). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-020)

**\*524 NOUVEAU-BRUNSWICK - DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - KOUCHIBOUGUAC RIVER -**

Carte (Dernière correction) - LC 4906(NAD 83)(1)(503/99)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	4649'48" N 6456'12" W (env.)
		et	46 49 54 N 64 56 09 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4906R/M et 76062(4906). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A99-006)

**\*561 BAIE DE FUNDY - MINAS CHANNEL - ÎLE HAUTE - Feu .**

Carte (Qui devait être touché) – L/C 4010(NAD 27)

Référence: Avis 70(P)/93 annulé

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4010R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur

(AMA8035-10-7-7)

(GCC-F98-198, MPO-A99-018)

**\*554(P) GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - RUISSEAU LEBL ANC - Feu.**

Carte (Qui sera touché) - LC 4486(NAD 27)(1)

1. Rayer	le feu	4804'38".8 N 6536'47".9 W
----------	--------	---------------------------

NOTA: (1) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionné sera disponible à une

(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4486R/M et 76187(4486). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9)

(GCC-L99-006, MPO-Q99-022)

**\*512 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - Zones de pratique de tir et d'exercices.**

Carte (Dernière correction) - LC 4230(NAD 83)(1,2)(308/99)

Référence: Avis 1153/98

1. Rayer	la limite de zone d'exercices	joignant	4330'00" N 6600'00" W
		et	43 04 00 N 66 00 00 W
2. Porter	une limite de zone d'exercices	joignant	43 43 32.5 N 66 00 00 W
		et	43 04 00 N 66 00 00 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4230R/M et 76044(4230). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès de courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-039)

**\*570(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - MOISIE - Émissaire et caisson.**

Carte (Qui sera touché) - LC 1221(NAD 27)(1,2)

- |           |   |                |  |
|-----------|---|----------------|--|
| 1. Porter | un émissaire  | joignant<br>et | 50°11'18".2 N 66°08'33".3 W<br>50 11 02.8 N 66 08 35.1 W |
| 2.        | un caisson avec une profondeur connue de 0 mètre 7 décimètres |                | 50 11 02.8 N 66 08 35.1 W                                |

NOTA: (1) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionné sera disponible

(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1221R/M et 79028(1221). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-024)

**\*563 FLEUVE SAINT-LAURENT - MATANE - Profondeurs moindres.**

Carte (Qui devait être touché) - LC 1236(Cartouche, Matane)(NAD 83)

Référence: Avis 719(P)/98 annulé

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 79040(1236). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès de courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-023)

**\*510(T) FLEUVE SAINT-LAURENT - BAIE VERTE – Feu supprimé temporairement.**

Carte (Touché temporairement) - LC 1236(Cartouche, Baie Verte)(NAD 83)(1)

Référence: Avis 2330(T)/98 annulé

- |        |                             |
|--------|-----------------------------|
| 1. Feu | 48°44'17".1 N 69°02'54".6 W |
|--------|-----------------------------|

- NOTA: (1) Des panneaux réfléchissant la lumière ont été installés à titre expérimental à l'extrémité de la structure du feu située à l'extrémité du brise-lames de Baie-Verte (L.F. 1737). La partie supérieure des panneaux est de couleur blanche et celle inférieure est rouge. Le feu est toujours supprimé jusqu'à nouvel avis. Les navigateurs sont invités à nous faire parvenir leurs commentaires au Bureau des aides à la navigation, 101 boul.
- (2) Les positions annoncés dans l'avis 2330(T)/98 étaient erronés.
- (3) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1236R/M et 79039(1236). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9)

(GCC-L99-004)(MPO-Q99-014)

**\*509 FLEUVE SAINT-LAURENT - BAIE VERTE - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - LC 1236(Cartouche, Baie Verte)(NAD 83)(1)(317/99)

le feu	de	48 44'16" N 69 02'55".1 W
	à	48 44 17.1 N 69 02 54.6 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1236R/M et 79039(1236). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9)

(GCC-L99-003)(MPO-Q99-013)

**\*542 FLEUVE SAINT-LAURENT - CAP-À-L'AIGLE - Profondeurs moindres.**

Carte (Dernière correction) - LC 1234(Cartouche, Cap-à-l'Aigle)(NAD 83)(1-5)(Nouvelle éd., juillet/98)

- |             |  |                           |
|-------------|--|---------------------------|
| 1. Modifier | 13 mètres 1 décimètre pour lire<br>12 mètres 6 décimètres  | 47 39'40" N 70 05'47".5 W |
| 2.          | 14 mètres 3 décimètres pour lire<br>13 mètres 6 décimètres | 47 39 42.9 N 70 05 43.5 W |
| 3.          | 6 mètres 7 décimètres pour lire<br>6 mètres 1 décimètre    | 47 39 43.1 N 70 05 45.4 W |
| 4.          | 4 mètres 1 décimètre pour lire<br>3 mètres 8 décimètres    | 47 39 43.5 N 70 05 46.5 W |
| 5. Porter   | 5 mètres   | 47 39 43.5 N 70 05 45.6 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1234R/M et 79034(1234). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-007)

**\*575(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE AUX COUDRES - Câbles sous-marins.**

Carte (Qui sera touché) - 1233(NAD 27)(1-3)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	4727'46".1 N 7020'24".1 W 47 27 18.3 N 70 20 14.4 W 47 25 43.5 N 70 19 35.3 W 47 25 36.2 N 70 19 32.5 W
		et	47 25 29.3 N 70 19 39.3 W
2.	un câble sous-marin	joignant	47 27 18.3 N 70 20 14.4 W 47 27 12 N 70 20 14.8 W 47 25 48.7 N 70 19 40.7 W
		et	47 25 43.5 N 70 19 35.3 W
3.	un câble sous-marin	joignant	47 27 18.3 N 70 20 14.4 W 47 27 12.9 N 70 20 09.1 W 47 25 50.1 N 70 19 34.5 W
		et	47 25 43.5 N 70 19 35.3 W

- NOTA: (1) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionné sera disponible à une
- (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1233R/M et 79021(1233). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-015)

**\*576 FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE AUX COUDRES - Câbles sous-marins.**

Carte (Dernière correction) - LC 1234(NAD 83)(1-3)(542/99)

1. Porter	un câble sous-marin	joignant	4727'46".2 N 7020'24".1 W 47 27 18.3 N 70 20 14.4 W 47 26 00 N 70 19 42.1 W
		et	
2.	un câble sous-marin	joignant	47 27 18.3 N 70 20 14.4 W 47 27 12 N 70 20 14.8 W 47 26 00 N 70 19 46 W
		et	
3.	un câble sous-marin	joignant	47 27 18.3 N 70 20 14.4 W 47 27 12.9 N 70 20 09.1 W 47 26 00 N 70 19 38 W
		et	

- NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1234R/M et 79029(1234). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-016)

**\*511 FLEUVE SAINT-LAURENT - LÉVIS - Prise d'eau et caisson.**

Carte (Dernière correction) - 1317(Continuation A)(NAD 83)(1,2)(Nouvelle é., janv./99)

- |           |  |          |  |
|-----------|--|----------|--|
| 1. Porter | une prise d'eau  | joignant | 4649'43".2 N 7109'07".3 W<br>46 49 53.8 N 71 09 04.4 W |
|           |  | et       | 46 49 58.2 N 71 09 02.7 W                              |
| 2.        | un caisson avec une profondeur connue de 2 mètres 3 décimètres |          | 46 49 58.2 N 71 09 02.7 W                              |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1317R/M et 79082(1317). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-009)

**\*514 QUÉBEC - LAC MEMPHRÉMAGOG - ÎLES LES TROIS SOEURS - Roche dangereuse.**

Carte - 1361(Partie A-B)(1)

- |              |   |                       |
|--------------|---|-----------------------|
| 1. Remplacer | 12 par une roche dangereuse submergé d'une profondeur connue de 3 pieds | 4514'35" N 7210'51" W |
|--------------|---|-----------------------|

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-012)

**\*506 FLEUVE SAINT-LAURENT - SOREL - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 1338(NAD 27)(1)(1540/98)

Référence: Avis 1140(P)/98 et 164(P)/99 annulé.

- |           |                               |                              |
|-----------|-------------------------------|------------------------------|
| 1. Coller | l'annexe graphique ci-incluse | 4603'00" N 7307'00" W (env.) |
|-----------|-------------------------------|------------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1338R/M et 79010(1338). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-005)

**\*502(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - CONTRECOEUR - ÎLE SAINTE-THÉRÈSE - Câbles sous-**

Cartes (Qui seront touchés) - 1338(NAD 27)(1,2) - 1339(NAD 27)(1-4)

- |           |       |                              |
|-----------|-------|------------------------------|
| 1. Porter | Aband | 4552'32" N 7313'40" W (env.) |
| 2.        | Aband | 45 52 09 N 73 14 54 W (env.) |
| 3.        | Aband | 45 42 08 N 73 27 25 W (env.) |
| 4.        | Aband | 45 42 30 N 73 26 55 W (env.) |

NOTA: (1) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionné sera disponible à

- (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1338R/M, 1339R/M, 79010(1338) et 79013(1339). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-008)

**\*545 FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE TEKAKW ITHA - Brise-lames.**

Cartes (Dernière correction) - 1409(NAD 83)(1)(135/99) - 1410(NAD 83)(1)(1911/98)

1. Porter un brise-lames joignant 4524'37".1 N 7342'29".3 W  
et 45 24 34.2 N 73 42 28.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1409R/M, 1410R/M, 79042(1409) et 79045(1410). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-017)

**\*527 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - CANAL DE BEAUHARNOIS - Bouée lumineuse.**

Carte (Dernière correction) - 1411(NAD 27)(1)(108/99)

1. Porter une bouée lumineuse rouge FI R, 4514'39".5 N 7359'06" W  
marqué C10

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1411R/M, 73022(1411) et 73023(1411). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14)

(GCC-B98-062, MPO-C98-080)

**\*530 ONTARIO - VOIE D'EAU RIDEAU - KARS - Marina.**

Carte - 1512(Feuille 2)(Partie B-C)(Long Island to Becketts Landing)(NAD 27)(1)

1. Porter le signe conventionnel d'une marina 4509'30".5 N 7538'24".5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1512R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-201)

**\*532 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - WHALEBACK SHOALS - COLE BAY - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 1435(Partie B-C)(NAD 83)(1)(105/99) - 1436(NAD 83)(1)(943/98)

1. Porter un feu FI R, marqué 50 4431'46" N 7545'16".9 W



NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1435R/M, 1436R/M, 73033(1435), 73035(1436), 73112(1435) et 73113(1435). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-14)

(GCC-B98-064, MPO-C98-171)

**\*526 ONTARIO – VOIE D'EAU RIDEAU - Balises de jour**

Carte - 1512(Feuille 2)(Cartouche, Long Island)(NAD 27)(1,2) - 1512(Feuille 3)(Cartouche, Merrickville)(NAD 27)(3)

Référence: Avis 1717/98.

- |             |                          |    |  |
|-------------|--------------------------|----|--|
| 1. Rayer    | la balise de jour N62    |    | Voir cartouche Long Island                               |
| 2.          | la balise de jour N64    |    | Voir cartouche Long Island                               |
| 3. Déplacer | la boué à spar rouge NM8 | de | 288°387 pieds de la boué NM10<br>(4455'03" N 7550'27" W) |
|             |                          | à  | 269°370 pieds de la boué NM10                            |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1512R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-184)

**\*529 VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - LINDSAY - Bouée.**

Carte - 2026(Feuille 1)(Cartouche, Lindsay)(NAD 27)(1)

- |           |                                       |  |                         |
|-----------|---------------------------------------|--|-------------------------|
| 1. Porter | une boué à spar verte, marqué CP101-1 |  | 44°19'51" N 78°43'45" W |
|-----------|---------------------------------------|--|-------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2026R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur

(AMA8035-10-5-14)

(GCC-B98-076, MPO-C98-191)

**\*534 LAC ONTARIO - PORT DE TORONTO - INNER HARBOUR - Profondeurs.**

Carte (Dernière correction) - 2085(NAD 27)(1-11)(1704/98)

- |           |      |  |                             |
|-----------|------|--|-----------------------------|
| 1. Porter | 7.9m |  | 43°38'17".6 N 79°22'42".8 W |
| 2.        | 7.9m |  | 43 38 19 N 79 22 38.8 W     |
| 3.        | 7.9m |  | 43 38 16.3 N 79 22 38.8 W   |
| 4.        | 7m   |  | 43 38 10.8 N 79 22 14.8 W   |

5.	7.7m	43 38 14.6 N 79 22 17.4 W
6.	7.7m	43 38 18.3 N 79 22 13.2 W
7.	7.8m	43 38 19 N 79 22 04.4 W
8.	7.9m	43 38 27.5 N 79 22 08.8 W
9.	7.9m	43 38 29.1 N 79 21 58.7 W
10.	8m	43 38 30.6 N 79 21 39.2 W
11.	7.9m	43 38 23 N 79 21 23.8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2085R/M et 73008(2085). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-194)

**\*535 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - THE WATCHERS - WATCHERS REEF - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 2239(NAD 27)(2)(1937/98) - 2289(1)(908/98)

1. Porter	une bouée à spar cardinale Ouest,	4456'32" N 8005'47" W
2.	une bouée à spar cardinale Ouest,	44 56 35 N 80 05 40 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2239R/M, 73046(2239) et 73047(2289). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-177)

**\*571 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - Résultats d'un levé.**

Carte (Dernière correction) - 2289(1-8)(535/99)

1. Porter	2/3 brasses	4502'25".1 N 8021'12" W
2. Rayer	6	45 02 26.1 N 80 21 11 W
3. Porter	4 1/2 brasses	45 01 45 N 80 21 10.2 W
4. Rayer	19	45 01 45 N 80 21 08 W
5. Porter	3 1/2 brasses	45 02 10.1 N 80 20 13.2 W
6.	5 1/2 brasses	45 03 01.3 N 80 20 35.6 W
7.	5 1/4 brasses	45 05 09.9 N 80 19 08.8 W
8.	2 1/4 brasses	45 08 16.9 N 80 12 38.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 73047(2289). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-055)

**\*528 LAC ÉRIÉ - Pipelines.**

Cartes (Dernière correction) - LC 2121(NAD 27)(1-4)(2102/98) - LC 2122(NAD 27)(1,3)(2102/98)

1. Porter	un pipeline	de	42°11'45" N 81°26'15" W
		à	42 11 41.3N 81 25 43.6 W
2.	un pipeline	de	42 25 27 N 80 41 07 W
		à	42 24 18.5N 80 41 20.4 W
3. Rayer	le pipeline	de	42 12 10 N 81 35 55 W
		à	42 12 06 N 81 36 17 W
4.	le pipeline	de	42 24 30 N 80 38 06 W
		à	42 24 05 N 80 38 40 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2121R/M, 2122R/M, 73088(2121) et 73090(2122). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajouté pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-187)

## CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

## Nouvelle-Écosse (côte de l'Atlantique) et baie de Fundy, première édition, 1990 —

Page 177 -Paragraphe 4, lignes 6 à 8

(A09/99)

Page 197 -Paragraphe 75, lignes 1 à 3  
Supprimer: «a boué .Man.»

(A09/99)

Page 199 -Paragraphe 85, lignes 5 et 6  
Supprimer: «a **bouée** .Flying.»

(A09/99)

Page 199 -Paragraphe 89, lignes 5 à 7  
Supprimer: Une

(A09/99)

Page 215 -Paragraphe 105, lignes 9 à 11  
Supprimer: «a boué .Pennant.»

(A09/99)

Pages 218 et 219 -Paragraphe 38, lignes 3 à 5

(A09/99)

Page 222 -Paragraphe 81, lignes 5 à 7

(A09/99)

## Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 52 -Après le paragraphe 146

Ajouter: 146.1 Des appareils scientifiques sont mouillés à 34  
m (112 pi) de la surface à environ 31 milles au SE de la pointe

(L11/99)

Page 187 -Paragraphe 184, ligne 5

Supprimer: 8,6 m (28 pi)

Remplacer par: 8,1 m (27 pi)

(L10/99)

Page 191 -Paragraphe 206, lignes 2 et 3

Supprimer: Un **feu** .brise-lames.»

(L12/99)

## CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 110 ~~Fleuve Saint-Laurent - Cap Whittle/Cap Gaspé~~ Les Escoumins, première édition, 1992 —

<sup>209.1</sup> Des appareils scientifiques sont mouillés à 34 m (112 pi) de la surface à environ 31 milles au SE de la pointe de l'Est.

(L13/99)

Page 69 ~~Tableau 3.4 Quais du port de Matane~~

Porter la correction suivante dans la colonne Profondeur au poste indiqué

Poste	Profondeur m (pi)
<b>Quai public</b>	
1	7,3-8,2 (24-27)

(L13/99)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, première édition, 1992 —

Page 12 — Paragraphe 101, ligne 5 – avant «Les»

Trois autres câbles sous-marins à haute tension traversent le passage de l'Île aux Coudres entre La Pointe du Bout d'en Bas et l'embouchure de la rivière du Seigneur sur la rive Nord.

(L06/99)

Page 21 — Paragraphe 56, lignes 5 à 7  
et ses limites ... pont»

(L07/99)

Page 31 — **Tableau 2.3 Port de Québec : postes privé**

Porter les corrections suivantes dans la colonne «profondeur».

Poste	Profondeur m (pi)
<b>MIL Davie Itée (Lauzon)</b>	
70	7,7 (25)
71	7,7 (25)
72	4,2 (14)

(L07/99)

Page 55 — Paragraphe 101, à la fin du paragraphe

Ajouter: Un émissaire d'une longueur de 820 pi (250 m) déborde de la rive à environ 1 mille à l'Est du quai en ruine. Un caisson, asséchant de 5 pi (1,4 m), est fixé à l'extrémité de la conduite.

(L14/99)

IV

Édition mensuelle n° 3/99

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 112 ~~Fleuve Saint-Laurent -Cap-Rouge à Montréal, première édition, 1992 —~~

Page 35 ~~Supprimer le paragraphe 210.~~

(L15/99)

Page 35 ~~Supprimer le paragraphe 212.~~

(L15/99)

Page 35 ~~Paragraphe 213, dernière ligne~~

~~Supprimer: (613) 598-4614~~

~~Remplacer par: (613) 598-4600~~

(L15/99)

CEN 301 — ~~Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, première édition, 1996 —~~

~~Supprimer: argent~~

(C17/99)

CEN 302 ~~Lac Ontario, première édition, 1996 —~~

Page 77 ~~Paragraphe 42, lignes 2 à~~

~~Supprimer: 9,7 m rouge,»~~

~~Remplacer par: 3,7 m (12 pi), reposant sur un mârouge,~~

(C17/98)

CEN 303 ~~Welland Canal et lac Érié première édition, 1996 —~~

Page 11 ~~Après le paragraphe 124~~

<sup>124.1</sup> Le feu Ouest de *Sugarloaf Marina* (557.1), altitude 9 m (30 pi), reposant sur un mât blanc d'une hauteur de 6 m (20 pi), est placé près de l'extrémité Sud du mur détaché situé du côté Ouest de l'entrée du port de plaisance. Le feu Est de *Sugarloaf Marina* (557.2), altitude 9 m (30 pi), reposant sur un mât blanc d'une hauteur de 6 m (20 pi), est placé près de l'angle SW du quai situé du côté Est de l'entrée. Ces feux sont entretenus à

(C14/98)

Page 38 ~~Paragraphe 203, ligne 2 -après (25,9 m)»~~

~~et d'une altitude de 177 pieds (54 m)~~

(C14/98)

## IV

Édition mensuelle n° 3/99

### CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 43 -Paragraphe 21, lignes 1 et 2  
Supprimer: hauteur de 65 pieds (19,8 m)  
Remplacer par: altitude de 112 pieds (34 m)

(C14/98)

Page 44 -Paragraphe 30, dernière ligne  
Ajouter: On a signalé qu'une paire de **boués lumineux** ainsi qu'une paire de **boués** à espar jalonnent le meilleur chenal. Ces aides sont entretenues à titre privé.

(C14/98)

CEN 306 -Baie Georgienne, première édition, 1998 —

Page 24 -Paragraphe 58, ligne 2  
Supprimer: , en face  
Remplacer par: à hauteur

Page 24 -Paragraphe 58, dernière ligne  
Ajouter: Une **prise d'eau potable**, pourvue d'un caisson couvert de 21 pieds (6,3 m) d'eau, s'avance à faible distance au Nord du quai.

(C04/99)

Page 24 -Après le paragraphe 60  
<sup>60.1</sup> En 1998, des **équipements aquicoles** ont été installés près de Halfway Point, à faible distance au Nord de Port Elgin Shoal. On demande aux navigateurs d'éviter cette zone.

(C04/99)

Page 33 -Supprimer le paragraphe 197  
Remplacer par: <sup>197</sup> Le feu à secteurs de la **rive de Collingwood** (853), reposant sur une tourelle circulaire portant une marque de jour blanche avec une bande orange, est placé sur un caisson gisant dans le port. Le secteur blanc permet de faire route à 180° dans le chenal dragué. Le secteur vert indique le côté Est du chenal.

(C04/99)

## CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 135 -Supprimer les paragraphes 146 à 152

Remplacer par: <sup>146</sup> **McDonald Shoal**, couvert d'au moins 11 pieds (3,4 m) d'eau, gît à mi-c hemin entre Sly Boots et Rooster Reef.

<sup>147</sup> L'ancienne route qui menait dans Beaverstone Bay en faisant passer au Sud de Toad Island a été abandonnée et n'est plus balisée.

<sup>148</sup> La route qui fait passer entre Hincks Island et Toad Island est plus large et moins compliquée et elle est jalonnée par des bouées. On y accède entre McDonald Shoal et Sly Boots.

<sup>149</sup> Le chenal balisé s'oriente au NE entre les hauts-fonds et les îlots qui gisent au SE de Hincks Island et au NW de Toad Island puis fait passer entre North Rock et South Rock et débouche dans Beaverstone Bay.

<sup>150</sup> Une **boué**, mouillée à 0,1 mille au NE de la pointe NE de Toad Island, indique un haut-fond isolé couvert de 2 pieds (0,6 m) d'eau.

(C04/99)

Page 151 -INDEX, après McDivitt Island

Insérer: McDonald Shoal, 135

(C04/99)

Grands Lacs, volume 2, septième édition, 1993 —

Page 59 -Paragraphe 129

Annuler la correction émise dans l'édition bimensuelle n°13/95.

(C16/98)

Page 59 -Paragraphe 129, ligne 1 -après «radiophare»

Insérer: aéronautique

(C16/98)

Page 71 -Paragraphe 21, dernière ligne

Ajouter: Il y a un hôpital à Mindemoya, situé à 33 km au NW.

(C03/99)

Page 210 -Paragraphe 162, lignes 6 et 7

Supprimer la dernière phrase.

(C16/98)

Page 213 -Paragraphe 8, ligne 3

Supprimer: 21 pieds (6,4 m)

Remplacer par: 20 pieds (6,2 m)

(C16/98)



## IV

Édition mensuelle n° 3/99

### CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 220 ~~Paragraphe 166, lignes 3 à~~  
Supprimer: «mais apparente»  
(C03/99)
- Page 220 ~~Paragraphe 173, lignes 2 et 3~~  
Supprimer: «est fait»  
Remplacer par: fait  
(C03/99)
- Page 220 ~~Paragraphe 176, lignes 1 et 2~~  
Supprimer: «Un des»  
Remplacer par: Des  
(C03/99)
- Page 220 ~~Paragraphe 178, ligne 1~~  
Supprimer: de *Algoma Central Railway*  
Remplacer par: à minerai  
(C03/99)
- Page 220 ~~Paragraphe 181, lignes 2 et 3~~  
Supprimer: «47 diesel.»  
Remplacer par: avait une population de 47 habitants en 1981.  
(C03/99)

Voie deau Rideau et rivière des Outaouais, deuxième édition —

- Chapitre V ~~Supprimer le paragraphe 63~~  
Remplacer par: 63 **Port de plaisance.** — *Long Island Marine*, situé sur la rive NW à 0,5 mille au NE de Kars, est ouvert toute l'année. Les services comprennent : postes d'amarrage pourvus de prises d'eau et d'électricité et offrant (1998) une profondeur signalée de 14 pieds (4,3 m), station de vidange, rampe de mise à l'eau, articles de quincaillerie marine, réparations de coque et de moteur, appareil de levage de 18 tonnes, emplacements pour le camping, aire de pique-nique, douches, casse-croûte, articles d'épicerie, propane, glace, appâts et agrès de pêche. On y garde l'écoute sur les voies VHF 16 et 68.  
(C15/98)
- Chapitre VI ~~Paragraphe 155, dernière ligne~~  
Annuler la correction mise dans l'édition mensuelle n°11/98.  
(C15/98)

## CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre VI -Après le paragraphe 155

155.1 **Avertissement.** — Un haut-fond de galets s'avance sur 0,1 mille à l'Ouest et au SW de Cushing Island. Une profondeur de 1 pied (0,3 m), à proximité de l'extrémité du haut-fond, gît au SW de et se trouve à faible distance au Nord de la route.

(C15/98)

Chapitre VI -Paragraphe 204

Supprimer la dernière phrase.

(C15/98)

Chapitre VI -Paragraphe 213, lignes 2 et 3

Supprimer: 600 pieds (183 m)

Remplacer par: 0,1 mille

(C15/98)

Chapitre VI -Paragraphe 213 (ré correction émise dans l'édition mensuelle n°5/97)

Supprimer: , couvert de 8 pieds (2,4 m) deau,

Chapitre VI -Paragraphe 213, dernière ligne -après pont-route»

; on a dragué à une profondeur de 4 pieds (1,2 m) au-dessus de cette obstruction

(C15/98)

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

## TERRE-NEUVE

226.6	<i>L'Anse Au Clair - Bouée lumineuse ND6</i>	51 24 46.8 57 03 37.2	FI R 4s	.....	.....	Rouge, marquée "ND6".	Saisonnier.  Carte:4470 548/99
243.1	<i>Marguerite Point - Bouée lumineuse KA4</i>	51 21 57.6 55 34 46.8	FI R 4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "KA4".	Saisonnier.  Carte:4514 518/99
243.3	<i>St. Anthony - Bouée lumineuse intérieure KA6</i>	51 22 04.5 55 35 00.6	Q R 1s	.....	.....	Espar rouge, marquée "KA6".	Saisonnier.  Carte:4514 518/99
269.3	<i>Sister West - Bouée lumineuse KV3</i>	50 03 55.8 56 02 57	FI G 4s	.....	.....	Espar verte, marquée "KV3".	Saisonnier.  Carte:4521 573/99
276.6	Shag Island	52 20 29.5 55 44 46	FI R 4s	7.9	.....	Tour, marque de jour à bandes horizontales rouges et blanches sur trois côtés. 3.4	À longueur d'année.  Carte:5031 517/99
276.75	<i>Duck Island Shoal - Bouée lumineuse NS8</i>	52 18 10.2 55 46 52	FI R 4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "NS8".	Saisonnier  Carte:5031 517/99
276.77	<i>Burnt Point Shoal - Bouée lumineuse NMH2</i>	52 18 48 55 49 00.6	FI R 4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "NMH2".	Saisonnier.  Carte:5031 517/99
276.85	Killik Island	52 16 40 55 35 33	FI G 4s	6.3	.....	Tour, marque de jour à bandes horizontales vertes et blanches. 3.7	À longueur d'année.  Carte:5031 517/99
276.87	Green Island	52 17 36 55 41 03	FI W 4s	19.2	.....	Tour, marque de jour à bandes horizontales rouges et blanches sur trois côtés. 3.7	À longueur d'année.  Carte:5031 517/99
276.9	<i>Nimrod Shoal - Bouée lumineuse NS</i>	52 16 30.6 55 42 54.6	FI(2) W 5s	.....	.....	Noire, rouge et noire, marquée "NS".	Saisonnier.  Carte:5031 517/99
277.5	Walls Island Point	52 13 12.6 55 36 51.6	FI G 4.5s	30.6	.....	Tour, marque de jour à bandes horizontales vertes et blanches. 3.7	À longueur d'année.  Carte:5030 517/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

**TERRE-NEUVE (suite)**

280.16	Toole Rock - Bouée lumineuse NB2	53 23 48 55 45 21	Fl R 4s	.....	.....	Rouge, marquée "NB2"	Saisonnier  Carte:4745 515/99
280.85	Saddle Bank - Bouée lumineuse Nord-Ouest NBT	53 25 18 55 42 54	Fl(2) W 10s	.....	.....	Noire, rouge et noire, marquée "NBT".	Saisonnier.  Carte:5133 566/99
281.7	Indian Tickle South - Bouée lumineuse NTK2	53 33 02 55 58 44	Fl R 4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "NTK2".	  Carte:4745 515/99
281.8	Indian Tickle North - Bouée lumineuse NTK6	53 33 33 55 59 26	Fl R 4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "NTK6".	Saisonnier.  Carte:4745 515/99
281.9	White Rowsell Shoal - Bouée lumineuse NTK5	53 33 33 56 00 00	Fl G 4s	.....	.....	Verte, marquée "NTK5".	Saisonnier.  Carte:4745 515/99
287.3	Haut-fond South Duck Island - Bouée lumineuse HD3	54 13 27 57 21 36.5	Fl G 4s	.....	.....	Verte, marquée "HD3"	Saisonnier.  Carte:5135 513/99
296.1	Long Point	53 41 45 59 19 10	Fl W 4s	53.4	.....	Mât à claire-voie rectangulaire, marque de jour rouge et blanche. 3.6	  Carte:5143 569/99
297.5	Epinette Point - Bouée lumineuse H7	53 31 20 59 57 00	Fl G 4s	.....	.....	Espar verte, marquée "H7".	Saisonnier  Carte:4728 569/99
322.1	Windy Tickle	55 46 36 60 19 42	Fl W 3s	7.1	.....	Tour à claire-voie carrée; marque de jour à bandes horizontales rouges et blanches. 4.7	À longueur d'année.  Carte:5048 500/99
322.2	Farmyard Island	55 49 27 59 54 06	Fl W 3s	54.0	.....	Tour carrée, marque de jour à bandes horizontales rouges et blanches. 4.7	À longueur d'année  Carte:5048 500/99
322.3	Ukasiksalik Island	55 56 24 60 45 00	Fl W 6s	21.0	.....	Tour à claire-voie carrée; marque de jour à bandes horizontales rouges et blanches. 4.7	À longueur d'année.  Carte:5048 500/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE (suite)

352.6	Little Burnt Bay Shoal - Bouée lumineuse DBE4	49 21 36.8 55 04 13.3	Fl R 4s	.....	.....	Espar rouge, marquée "DBE4".	Carte:4595 572/99
353.1	Seal Rock	49 16 23.9 55 00 01	Fl G 4s	.....	.....	Tour à claire-voie carrée, marque de jour verte et blanche. 3.7	Carte:4865 572/99

ATLANTIQUE

164 H3928	Île Haute	Sommet de l'île. 45 15 03 65 00 22	Fl W 4s	112.0	.....	Tour à claire-voie. 12.2	La visibilité du feu peut être masquée lorsque le navigateur est à moins de 2.5 milles du feu. À longueur d'année.	Carte:4010 561/99
477	Northwest Cove - Bouée à sifflet lumineuse DP						Rayer du Livre.	Carte:4386 560/99
485	Peggy's Point - Bouée à cloche lumineuse DA						Rayer du Livre.	Carte:4386 560/99
500	Pennant - Bouée à sifflet lumineuse A30						Rayer du livre.	Carte:4385 555/99
565.5	Petpeswick - Bouée à sifflet lumineuse HH						Rayer du Livre.	Carte:4236 564/99
567	Musquodoboit Harbour - Bouée de bifurcation à cloche lumineuse YY						Rayer du Livre.	Carte:4236 564/99
571	Old Man - Bouée à sifflet lumineuse YT4						Rayer du Livre.	Carte:4236 564/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

## ATLANTIQUE (suite)

581	Egg Island - Bouée à sifflet lumineuse Y28						Rayer du Livre.  Carte:4236 564/99
624	Wine Harbour - Bouée à cloche lumineuse VH3						Rayer du Livre.  Carte:4234 553/99
684	Guysborough - Bouée à cloche lumineuse CQ	45 22 23.5 61 27 59.7	Mo(A) W	.....	.....	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "CQ".	Saisonnier.  Carte:4335 Éd. 03/99
686	Chedabucto Bay - Bouée à sifflet lumineuse CA	45 23 53.5 60 41 38.2	Mo(A) W	.....	.....	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "CA".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.  Carte:4335 Éd. 03/99
686.3	Bouée à cloche lumineuse CC	45 23 54.4 60 50 16.3	Mo(A) W	.....	.....	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "CC".	Saisonnier.  Carte:4335 Éd. 03/99
835.5	Bras d'Or Lake - Bouée SADO lumineuse 44131						Rayer du Livre.  Carte:4279 504/99
1032	Howards Cove	Près de la pointe Seal. 46 44 24.6 64 22 39.1	Fl W 6s	14.2	.....	Tour blanche. 5.8	Lum. 2 s; obs. 4 s Saisonnier.  Carte:4906 503/99
1046.04	St. Peters Harbour - Bouée lumineuse JD9.5	46 26 42 62 44 17 (env.)	Fl G 4s	.....	.....	Verte, marquée "JD9.5".	Saisonnier.  Carte:N/A Éd. 03/99
1046.05	St. Peters Harbour - Bouée lumineuse JD11	À l'entrée du havre. 46 26 39 62 44 14.5 (env.)	Q G 1s	.....	.....	Verte, marquée "JD11".	Saisonnier.  Carte:N/A Éd. 03/99
1046.1	St. Peters Bay - Bouée lumineuse JD13	46 26 35 62 43 55 (env.)	Q G 1s	.....	.....	Bouée chaloupe verte, marquée "JD13".	Saisonnier.  Carte:N/A Éd. 03/99
1046.15	St. Peters Harbour - Bouée lumineuse JD16	46 26 31 62 43 32 (env.)	Q R 1s	.....	.....	Rouge, marquée "JD16".	Saisonnier.  Carte:N/A Éd. 03/99

## ATLANTIQUE (suite)

1046.2	<i>St. Peters Bay - Bouée lumineuse JD18</i>	46 26 26.5 62 43 20 (env.)	Q	R	1s	.....	.....	<i>Bouée chaloupe rouge, marquée "JD18".</i>	Saisonnier.	<b>Carte:N/A Éd. 03/99</b>
1046.3	<i>St. Peters Bay - Bouée lumineuse JD21</i>	46 26 07 62 42 53 (env.)	Fl	G	4s	.....	.....	<i>Bouée chaloupe verte, marquée "JD21".</i>	Saisonnier.	<b>Carte:N/A Éd. 03/99</b>
1368 H1650	Ruisseau-Leblanc								Rayer du Livre.	<b>Carte:4486 554(P)/99</b>
1413	<i>L'Anse-à-Brillant - Bouée lumineuse</i>	48 43 41.3 64 17 07.1	Mo(A)	W		.....	.....	<i>Bandes verticales rouges et blanches.</i>	Saisonnier.	<b>Carte:4485 552/99</b>
1737 H2065	Baie Verte, brise- lames	Extrémité du brise- lames. 48 44 17.1 69 02 54.6	Iso	R	2s	8.4	.....	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 4.6	Feu de secours. À longueur d'année.	<b>Carte:1236 509/99</b>

## EAUX INTÉRIEURES

44	<i>Bouée lumineuse C10</i>	45 14 39.5 73 59 06	Fl	R	4s	.....	.....	<i>Rouge, marquée "C10".</i>		<b>Carte:1411 527/99</b>
337.5	<i>Hamilton Harbor - Bouée lumineuse</i>								Rayer du Livre.	<b>Carte:2067 Éd. 03/99</b>
338	Feu 150	Sur le pilier. 44 31 46 75 45 16.9	Fl	R	4s	8.5	.....	Tour cylindrique blanche, partie supérieure rouge, marquée "150". 3.7	À longueur d'année.	<b>Carte:1436 532/99</b>
537.5	<i>Hamilton Harbor - Bouée lumineuse</i>	43 16 22 79 52 11.5	Fl	G	4s	.....	.....	<i>Espar verte.</i>	<i>Entretien par Hamilton Harbour Commision.</i>	<b>Carte:2067 Éd. 03/99</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARI TIMES ET FORMULE DE SUGGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Emplacement gééal: \_\_\_\_\_

Objet: \_\_\_\_\_

Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude \_\_\_\_\_

Carte utilisé pour le pointage: \_\_\_\_\_

*l'Avis aux navigateurs n° \_\_\_\_\_ de 19 \_\_\_\_\_)*

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_

Déails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)  
Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont prié d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observé dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'inté comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisé pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacé rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmé par lettre expédié à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,  
Garde côtière canadienne,  
Ministère des Pêches et Océans,  
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements  
concernant des aides à la navigation  
ou le Livre des feux, des boués  
et des signaux de brume.

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans,  
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de  
danger (ou apparence de danger)  
à la navigation, ou lorsque des  
corrections aux Instructions  
Nautiques semblent nécessaires.